



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

ÉCOLE SAINT-ÉDOUARD

Le 22 février 2023 à 18h45

PRÉSENTS :

Madame Geneviève Allaire, directrice
Madame Karine Santerre, secrétaire
Madame Marylou Leclerc, orthophoniste
Madame Joannie Boyer, présidente
Madame Krystel Beluse, vice-présidente
Madame Nathalie Desjardins, enseignante
Madame Sonia Larin, tech. En service de garde
Madame Tasha Adams, parent
Madame Cathryn Thibert, parent

ABSENTS :

Madame Chantal Langlois, enseignante
Monsieur Simon Nadeau, parent

1. MOT DE BIENVENUE

Geneviève souhaite la bienvenue aux membres et donne la parole à la présidente, madame Joannie Boyer.

2. DÉSIGNATION D'UNE SECRÉTAIRE

Karine étant la secrétaire de l'école a été désigné comme secrétaire du conseil.

3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

Toutes les personnes nécessaires au déroulement du conseil sont présentes.



4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été lu par Joannie. Plusieurs points ont été ajoutés à l'ordre du jour.

- Défibrillateur
- Plan de lutte
- Micro-onde
- Capsule web pour le C.É.

5. SUIVIS

5.1 Bienvenue à Sonia Larin, technicienne en service de garde

Sonia se présente et explique son parcours professionnel qui l'a mené jusqu'à nous.

5.2 Dénonciation d'intérêt manquants

Tasha Adams a signé sa dénonciation. Il ne manque que celui de Vanessa Laplante.

5.3 Activité de financement : chocolats de Pâques : Formulaire fonds à destination spéciale

Geneviève mentionne que cette campagne de financement servira à faire une activité de fin d'année. Si jamais il y avait un « surplus » d'argent après l'activité, cet argent servirait à offrir des t-shirts avec le logo de l'école aux élèves en début d'année scolaire.

Pour cette campagne, nous ferons affaire avec la compagnie *LES GLACES MICHAEL*. Il offre une belle variété de modèle de chocolat.

Krystel demande si c'est possible de donner à l'école un don en argent au lieu de commander des chocolats. Les parents pourraient avoir la possibilité de faire ce don via la feuille de commande. Les parents pourraient aussi laisser un don en achetant le chocolat. Par exemple, si un chocolat coûte 7\$ et que le parent paie 10\$, 20 à 25% du 7\$ irait à l'école, mais 100% du 3\$ restant irait aussi à l'école.



Tasha mentionne que ce serait peut-être pertinent de mentionner aux parents que nous faisons entre 20 et 25% de profit sur chaque chocolat vendu.

Il y aura 2 sortes de chocolat qui sera offert pour les commandes. Donc les gens auront le choix entre du chocolat noir et du chocolat au lait.

Krystel et Tasha se propose pour venir aider pour le traitement des commandes reçues. Le décompte des feuilles reçues se fera le 17 mars en avant-midi.

Nathalie Desjardins mentionne qu'elle a aussi une campagne de financement en cours et elle désirait que cette campagne débute aussi avant la relâche. Les parents préfère que sa campagne de financement (pain) débute après Pâques, car le financement servirait pour le voyage de fin d'année et elle aura amplement le temps pour que sa campagne de financement soit un succès.

Geneviève propose l'adoption de la campagne de financement de chocolats.
Adopté à l'unanimité

CE22/23-20

5.4 Activité parascolaire

Cette année, il y aura qu'une seule activité qui sera proposée soit la course à pied. Geneviève parle brièvement de M. Sylvain Paré celui qui s'occupera du « Club de cours à pied ». Le montant pour cette activité serait de 85\$ par enfant pour une période de 10 semaine à raison d'un midi/semaine.

Geneviève propose l'adoption de cette activité à 85\$.

Adopté à l'unanimité.

CE22/23-21



5.5 Démarche de mise à jour du projet éducatif

Geneviève nous présente les résultats du questionnaire, concernant le projet éducatif 2023-2027, fait auprès des membres de l'école.

Geneviève soulève une forte augmentation du taux d'absentéisme des élèves cette année contrairement aux années précédentes. Voici des solutions qui pourraient palier aux problèmes d'absences.

- ✚ Créer un sentiment d'appartenance pour les élèves
- ✚ Gérer l'anxiété des enfants (fameuse chicane sur la cour)
- ✚ Sensibiliser les parents
- ✚ Sonder les élèves, souvent absents, pour savoir pourquoi ils ne désirent plus venir à l'école.

Cathryn demande s'il y aurait une corrélation avec le nombre d'absences élevée et le taux d'échecs scolaire. Pour l'instant on ne peut pas confirmer ou infirmer s'il y a une corrélation. Il faudrait analyser ces deux facteurs.

5.6 Photographies scolaires (finissants et année scolaire 2023-2024)

Karine propose le service de photographie de la compagnie Boîte Blanche. Les photographes viendront le 11 mai 2023 pour prendre les photos de nos finissants de 6^e année et reviendront en octobre pour prendre les photos scolaires des élèves pour l'année scolaire 2023-2024. Le dépliant est présenté aux membres du C.É.

Accepté à l'unanimité.

CE22/23-22



6. DOSSIER MENANT À UNE PRISE DE DÉCISION

6.1 Plan triennal de la répartition des immeubles

Geneviève présente les documents officiels de la CSS qui fait la nomenclature de l'école St-Édouard. Ces documents font la prévision de la clientèle des 3 prochaines années. Geneviève propose l'adoption de ces documents.

Adopté par Tasha Adams

CE22/23-23

6.2 Budget révisé

Geneviève présente le budget. Il est en bonne forme et nous ne sommes pas en déficit. Geneviève propose l'adoption du budget.

Accepté par Joannie Boyer.

CE22/23-24

6.3 Grille-matière 23-24

➤ *Nouvelle matière CCQ.*

Le cours d'ECR sera modifié par le cours : Culture et citoyenneté québécoise (C.C.Q.). Ce cours abordera de plusieurs sujets et reprendra certains sujets qui était vu en ECR dont l'éducation à la sexualité et le contenu de l'orientation scolaire professionnel.

➤ Proposition du CPE

Le CPE propose le statuquo de la grille horaire soit 30 minutes en éducation physique pour tous les niveaux.

Le cours ECR sera modifié pour le cours CCQ.

Geneviève propose l'adoption de la proposition du CPE

Adopté, mais pas à l'unanimité

CE22/23-25



7. POINT D'INFORMATIONS

7.1 Portrait de la situation – pénurie de personnel

En l'absence de Vanessa F-Boyer, notre orthopédagogue, Geneviève a engagé, à 2,5 jours semaine, Angélique Legros.

Pour l'absence de Gabrielle Boyer, enseignante dans le groupe 931, nous n'avons pas encore trouvé de remplacement. Pour pallier au manque de stabilité du groupe, Geneviève a engagé une PEH qui sera en classe 2 jours/semaine. Les membres du CÉ approuve cette décision.

8. AUTRES SUJETS

8.1 Défibrillateur

Geneviève mentionne qu'elle a contacté la ville, étant donné qu'il loue nos locaux, pour savoir si un partenariat serait possible pour l'achat de la machine. Le trésorier de la ville fera des « soumissions » pour voir combien coûterait l'achat du défibrillateur. Geneviève confirme que la machine sera achetée d'ici la fin de l'année.

8.2 Plan de lutte

Geneviève propose d'envoyer le plan de lutte aux membres en vue de le faire approuver au prochain C.É.

8.3 Micro-onde

Krystel nous confirme s'être fait approcher par des parents concernant les micro-ondes, comme quoi ils étaient à nouveaux fonctionnels. Geneviève et Sonia confirment qu'il y a eu des exceptions, mais que nous avons rapidement mis fin à cette pratique. Les micro-ondes serviront seulement que pour réchauffer les repas « dépannage ».

Tasha va s'informer auprès du traiteur « Le petit potager » pour savoir s'il serait possible qu'il vienne à notre école et sous quelles conditions. Les membres du CÉ



s'entendent pour attendre une réponse de la part du traiteur pour ensuite sonder les parents pour voir s'ils seraient intéressés aux services du traiteur.

8.4 Capsules web

Tasha mentionne que dans la capsule 5, on parle de procès-verbaux et où nous pouvons les retrouver sur le site Internet de l'école. Or, en consultant notre site Internet, elle a remarqué qu'aucuns procès-verbaux n'a été posté depuis 2017. Geneviève, en collaboration avec Karine, s'assureront que les procès-verbaux soient dorénavant publiés sur le site Internet.

9. QUESTION DU PUBLIC

Aucun public.

10. TOUR DE TABLE

- Mot du représentant au comité de parents du CSS
Krystel dit ne pas recevoir les invitations aux rencontres. Joannie lui propose de vérifier car les réunions ont lieu 1 fois par mois.
- Information de la présidence du conseil d'établissement
Aucune information supplémentaire à fournir.
- Informations des membres du personnel de l'école
- Information de la responsable du service de garde
- Information de la direction d'école

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Geneviève à 21h15.

Accepté à l'unanimité

CE22/23-26